



COMMUNIQUÉ
Paris, le 17/06/2025

VOTE SOLENNEL DE LA LOI DE SIMPLIFICATION : LES DÉPUTÉS ADOPTENT DÉFINITIVEMENT LE TEXTE ABROGEANT LES ZFE. « 40 MILLIONS D'AUTOMOBILISTES » REMERCIE LES ÉLUS QUI ONT ENTENDU ET PORTÉ LA VOIX DES FRANÇAIS.

Ce mardi 17 juin 2025, les députés se prononçaient lors d'un vote solennel sur la proposition de loi de simplification issue des débats en séance publique à l'Assemblée nationale. Ce texte comprenait notamment l'amendement adopté le 28 mai dernier, abrogeant les Zones à faibles émissions.

Malgré les tentatives désespérées d'Emmanuel Macron – qui avait fait des ZFE une œuvre personnelle, appelant les députés du groupe présidentiel à sauver le dispositif coûte que coûte – le texte de loi a été définitivement adopté à l'Assemblée nationale cet après-midi à 275 voix contre 252.

« 40 millions d'automobilistes » salue aujourd'hui ce vote de bon sens et remercie les députés de toutes couleurs politiques qui ont su entendre et porter la voix des Français pour mettre un terme à cette mesure déconnectée des réalités économiques et sociales des usagers, véritable bombe à retardement sociale.

« Les ZFE, ce sont désormais des Zones Finies Enterrées ! Si même le Président de la République n'a pu imposer sa volonté et sauver cette mesure inique, rien ne le pourra ! ironise Pierre Chasseray, délégué général de « 40 millions d'automobilistes ».

« C'est une très grande victoire pour notre association, qui mène ce combat pour préserver le droit à la mobilité de tous les Français depuis presque 10 ans, et un soulagement pour tous les automobilistes », conclut Philippe Nozière, président de l'association.

**CONTACTS
PRESSE :**

Victorine Duval
 presse@40ma.net
 06 10 07 48 26

Pierre Chasseray
 07 78 21 24 47

 www.40millionsdautomobilistes.com

 @40MA - 40 Millions d'Automobilistes
@PChasseray - Délégué Général

 @40millionsdautomobilistes51

➔ **À propos de "40 millions d'automobilistes"** : "40 millions d'automobilistes" est une association d'intérêt général, porte-parole des automobilistes raisonnables et défenseur de leurs intérêts. Elle est active tant sur le plan national qu'européen. Elle intervient dans l'ensemble des débats de fond liés à l'usage de l'automobile face aux grands enjeux sécuritaires et environnementaux, pour adapter et préserver ce facteur indispensable à la croissance économique et à la qualité de vie des ménages.